

Indicateur égalité professionnelle

Il s'agit d'un indicateur calculé sur 100

- L'écart de rémunération femmes-hommes.
- L'écart de répartition des augmentations individuelles.
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité.
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Convaincue du droit fondamental à l'égalité, MUTEST œuvre à améliorer continuellement les différents aspects liés à l'égalité professionnelle, un engagement qui nous tient particulièrement à cœur. Nous menons une politique d'entreprise inclusive, en matière de parité femmes/hommes, de générations, de cultures, et également de situations individuelles spécifiques telles que le handicap.

Au 1^{er} mars 2025, l'indicateur est de 91/100.